

Église paroissiale de Marcilly-en-Beauce

Repères historiques

Introduction

L'église paroissiale de Marcilly-en-Beauce est de loin le plus vieil édifice de la commune.

Âgée de mille ans environ, elle a connu tous les événements ordinaires ou tragiques qui ont marqué la communauté humaine ayant vécu là. Elle est le témoin des guerres, des épidémies, des accidents climatiques et météorologiques majeurs qui ont émaillé la vie des habitants de la paroisse.

Elle a également abrité toutes les cérémonies ayant jalonné la vie de ces habitants : baptêmes, communions, mariages, sépultures, processions. Depuis 400 ans, elle a même assuré la conservation de la mémoire de ces événements dans les registres paroissiaux. Elle constitue donc un symbole fort du legs des générations précédentes aux habitants actuels. Elle contribue à leur identité individuelle et collective.



Malgré les siècles et les transformations subies, l'église demeure un édifice harmonieux. Au premier regard elle apparaît toujours telle qu'elle était sans doute à son premier jour et il faut un œil exercé pour déceler les modifications dans les détails de son architecture.

Partons donc à la découverte de l'histoire de cette église et de la paroisse qui l'a vue naître.

Considérations sur les origines de la paroisse

L'évangélisation du Vendômois

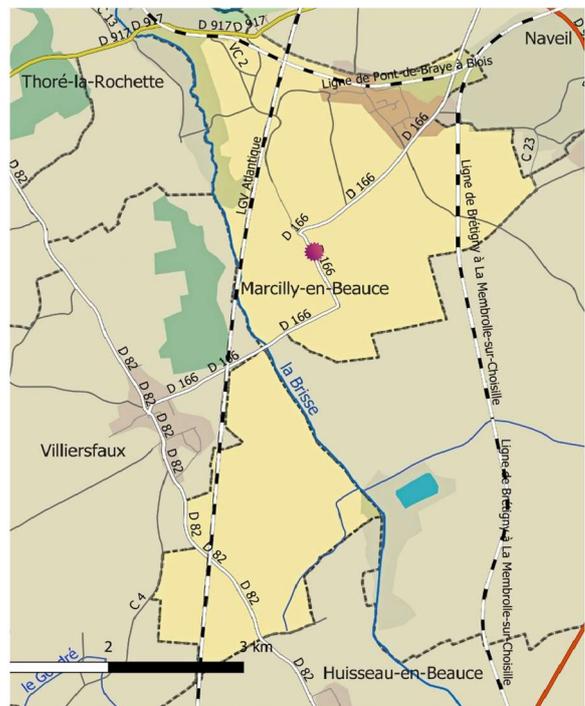
Fautes de fouilles archéologiques et d'études spécifiques, les débuts de la christianisation du Vendômois sont mal connus. Parmi les principaux repères on peut citer l'action de Saint Martin de Tours, à la fin du IV^e siècle, la présence à Vendôme de Saint Bienheure au V^e siècle, la construction au VI^e siècle de la chapelle rupestre de Vendôme qui lui est dédiée et la fondation du monastère de Saint Rimay, à la fin du VII^e ou au tout début du VIII^e siècle.

Toutefois, on sait par ailleurs que le VII^e siècle fut partout en Gaule une période de forte expansion du christianisme, de multiplication des lieux de culte et de développement du réseau paroissial. Au VIII^e siècle les domaines ruraux de quelque importance avaient leur église propriétaire.

La formation de la paroisse de Marcilly-en-Beauce

L'an 833 fut sans doute un moment charnière dans l'histoire de la paroisse de Marcilly-en-Beauce. C'est la date à laquelle *Troanus* légua à l'abbaye de Marmoutier un certain nombre de biens dans la *condita*¹ de Naveil. Les moines reçurent ainsi un domaine correspondant à la partie nord de la commune de Marcilly-en-Beauce. La donation nous apprend qu'une trentaine de personnes vivaient alors sur ce domaine, dont *Troanus* fit don aux moines avec les terres qu'ils cultivaient. L'expansion du christianisme observée dans les campagnes à partir du VII^e siècle avait sans doute déjà atteint cette petite communauté humaine au moment de la donation de *Troanus*. Si ce n'était pas encore le cas, l'abbaye de Marmoutier y remédia sans doute rapidement. Même si l'on ne dispose d'aucune preuve formelle, il est donc permis de penser qu'une paroisse et un lieu de culte (église ou oratoire) existaient dès le IX^e siècle à Marcilly-en-Beauce, voire plus tôt.

La deuxième date importante dans l'histoire de la paroisse se situe entre 1007 et 1029, années pendant lesquelles Fulbert fut évêque de Chartres. C'est en effet sous son épiscopat et avec son accord, que Robert de Marcilly donna l'église de Naveil, qu'il possédait, à l'abbaye de Marmoutier. Or, cette période est précisément celle où l'on situe la construction de l'église de Marcilly-en-Beauce, comme on le verra plus loin. À cette date, Marmoutier avait cédé son domaine de Marcilly. Peut-être Robert de Marcilly lui avait-il succédé dans la possession de Marcilly².



¹ La *condita* de Naveil était une circonscription du *pagus* vendômois. *Troanus* était un haut fonctionnaire de l'empire carolingien avec le titre de *comes* (comte).

² Sans être un proche du comte de Vendôme, au tournant de l'an mil, Robert de Marcilly était un seigneur important que l'on rencontre en qualité de témoin (caution) dans nombre de chartes de l'abbaye de Marmoutier.

L'implantation géographique de l'église semble avoir été choisie dans un souci d'équidistance entre les paroissiens concernés. Cette originalité, qui a déterminé le plan singulier de la commune de Marcilly-en-Beauce, fut peut-être due à Robert de Marcilly. La microtoponymie et le parcellaire du cadastre napoléonien laissent penser en effet que la partie sud de la commune fut longtemps constituée de domaines seigneuriaux. Nous formulons l'hypothèse que leur origine remonte peut-être à Robert de Marcilly et que le rattachement des parties nord et sud de la commune date de cette époque.

À cette date, Naveil avait déjà son église. Il est possible que les mêmes acteurs (évêque de Chartres, abbaye de Marmoutier et seigneur de Marcilly) aient décidé d'un commun accord de reproduire à Marcilly la situation qui prévalait à Naveil et en aient profité pour étendre l'aire de la paroisse vers le sud. C'est du moins ce que laisse penser la dimension de l'église en mesure d'accueillir une centaine de paroissiens, c'est-à-dire bien plus que la trentaine de personnes attachées à ce que fut peut-être la paroisse originelle.

On trouve ensuite la trace de la paroisse dans les sources écrites : elle est mentionnée dans le pouillé chartrain du XIII^e siècle. Elle fut ainsi rattachée au diocèse de Chartres jusqu'en 1697, date de la création du diocèse de Blois. Depuis elle releva de ce dernier, sauf entre 1801 et 1823, période pendant laquelle, en vertu du Concordat, elle fut rattachée au diocèse d'Orléans. Au plan local, elle dépendait de l'archidiaconé de Vendôme et du doyenné de Saint-Amand.

Considérations sur l'édifice originel

Essai de datation de l'église

Le style roman de l'église s'impose au premier coup d'œil, ce qui situe d'emblée la construction de l'édifice entre 950 et 1130 environ. Pour affiner cette datation, il faut avoir à l'esprit les caractères propres à chacun des deux âges romans :

- 1^{er} âge roman 950-1060 : plan simple, nef terminée par une abside, sans transept, église massive de petite taille, charpente en bois, seul le linteau et l'encadrement des portes sont ornés ;
- 2^e âge roman 1060-1130 : plan en croix latine, nef voûtée en pierre (voûtes en berceau), poussée contenue par des murs épais, des bas-côtés ou des contreforts, intérieur parfois peint, ornementation par des chapiteaux, un tympan, des sculptures.

Au regard de ces critères, l'église de Marcilly-en-Beauce appartient au premier âge roman, ce qui situe sa construction vers la fin du X^e siècle ou le début du XI^e siècle. D'autres indices viennent conforter cette datation que nous allons passer en revue :

1. la dédicace de l'église à saint Pierre

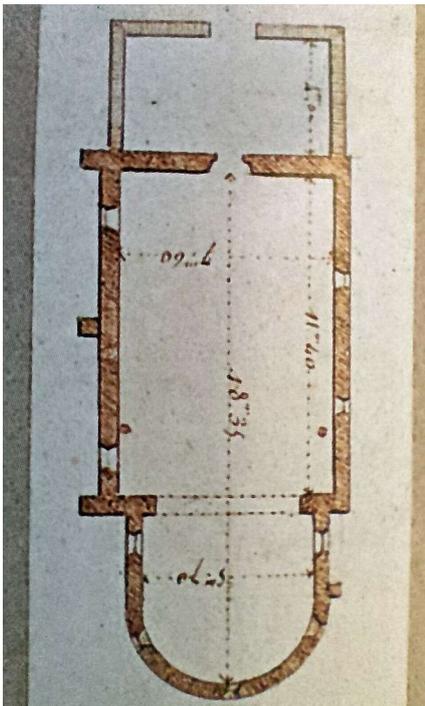
Cette dédicace (comme celles à saint Martin, également très répandues en Vendômois), apporte un premier indice pour dater l'église et plaide pour un rattachement au XI^e siècle plutôt qu'au XII^e. Les premières dédicaces concernèrent en effet les saints les plus connus.

On compte 14 églises en Vendômois dédiées à saint Pierre, construites entre le IX^e siècle et le XV^e siècle, dont 7 au XI^e siècle (Artins, Azé, Crucheray, Fontaine-les-coteaux, Marcilly-en-Beauce, Ternay et Villeporcher). Souday, du IX^e siècle, est la plus ancienne des églises dédiées à saint Pierre en Vendômois.

Comme on le sait, saint Pierre (Simon-Pierre) était l'un des apôtres appelés par le Christ, auquel celui-ci a confié son Église. Il est considéré comme le premier évêque de Rome, où il était venu prêcher, et le premier pape. Selon la tradition chrétienne, il serait mort en martyr à Rome, sous Néron, entre 64 et 67. On a construit la basilique Saint-Pierre de Rome sur son tombeau.

Le choix de saint Pierre pour dédicace de l'église de Marcilly accrédite l'idée que ceux qui l'ont décidé connaissaient bien l'histoire religieuse et l'on pense alors aux moines de Marmoutier ou à l'évêque de Chartres, ce qui renforce l'hypothèse émise plus haut d'une construction lancée d'un commun accord entre l'abbaye, l'évêque et le seigneur local.

2. le plan et les dimensions de l'église



La communauté qui vivait là au Moyen Age était peu nombreuse, de l'ordre de quelques dizaines de personnes, ce qui explique en partie les dimensions modestes de l'édifice. Les bancs disposés dans l'église permettaient d'asseoir environ une centaine de personnes, d'où la déduction qu'elle était aussi destinée à accueillir des habitants résidant au nord et au sud de Marcilly. Bien sûr, le coût de la construction en pierre, à une époque où l'on construisait encore essentiellement en bois, explique aussi la taille réduite de l'église. Le plan dressé par Gervais Launay, en 1863, mentionne une longueur intérieure totale de 18,35 m, chœur inclus, pour une largeur intérieure de 7,60 m dans la nef et de 5,70 m dans le chœur. De telles dimensions correspondent à celles des premières églises rurales en pierre du XI^e siècle.

Le plan de l'édifice est simple : un quadrilatère orienté est-ouest dans sa grande dimension et prolongé vers l'est par une abside semi-circulaire. La liaison entre la nef et le chœur est réalisée au moyen d'une ouverture dans le pignon est, surmontée d'un arc en plein cintre. Il n'y a ni transept, ni bas-côtés. Ce type de plan renvoie également aux églises rurales du XI^e siècle.

3. La couverture

L'église est couverte d'une charpente et de tuiles mais le matériau d'origine était peut-être différent (on pense à des bardeaux en bois). L'abside est couverte par une voûte en cul-de four qui semble réalisée en torchis disposé sous la charpente qui la coiffe. La couverture de la nef est doublée, quant à elle, par des lattes qui lui donnent son aspect typique de vaisseau renversé. On est donc en présence d'une couverture simple, comme en comportaient les premières églises romanes, à la différence des suivantes, couvertes d'une voûte en pierre en forme de berceau. Comme les précédents, ces éléments plaident pour une datation précoce.

4. la forme des ouvertures



Le portail de l'église s'inscrit dans un arc en plein cintre, décoré d'une frise dentelée, signature romane de l'édifice. De même, l'ouverture qui fait communiquer la nef et le chœur est soutenue par un arc en plein cintre.

Les baies sont placées en position haute. Certaines ont conservé leur arc d'origine, notamment dans le chœur, tandis que d'autres, notamment au sud de la nef, semblent avoir été modifiées. Celles qui ne l'ont pas été sont typiques de la première époque romane : un arc en plein cintre avec des claveaux, mais une base réalisée en simple mortier et non en pierres taillées. Ces caractéristiques confortent la datation que nous proposons.



5. l'appareil des murs



L'appareil des murs est en moellons de la région, disposés en lits et assemblés au mortier. La disposition des pierres, bien visible dans le mur nord de la nef, avec des rangées inclinées en arête de poisson, fait penser à l'appareil des églises rurales de la première période romane.

Les imposants contreforts côté sud, à la fois rapprochés et massifs, disproportionnés par rapport aux charges à soutenir, ne se

retrouvent pas côté nord. Ils ont été ajoutés par la suite pour contenir l'inclinaison importante du mur, bien visible à l'intérieur de l'église, et éviter son effondrement vers l'extérieur. Quelle peut être la cause de cette instabilité ? Plusieurs réponses viennent à l'esprit : la nature du terrain avec des plaques d'argile, la présence d'une nécropole inconnue des bâtisseurs, les vestiges d'un fossé entourant une



maison seigneuriale à la place du presbytère actuel ? Tous ces éléments sont autant d'indices pour rattacher l'église à la première période romane et dater sa construction du XI^e siècle. Le lien qu'on peut établir avec l'évêque de Chartres, comme on l'a vu plus haut, conduit à la situer plus précisément sous l'épiscopat de Fulbert, c'est-à-dire entre 1007 et 1029.

Un dernier élément vient renforcer notre hypothèse, la similarité de l'église de Marcilly avec celle de Naveil : même plan originel, mêmes caractéristiques, mêmes acteurs (abbaye de

Marmoutier, évêque de Chartres, seigneur de Marcilly). Or, la datation de l'église primitive de Naveil

ne fait guère de doute : elle fut construite au tournant de l'An mil.

L'église sous l'Ancien Régime

Les seigneuries de Marcilly

Sous l'Ancien Régime, Marcilly comptait quatre fiefs, au premier rang desquels celui de la cure. Le curé avait à sa disposition des biens propres, constituant une seigneurie, qui lui assuraient un revenu. Au XIII^e siècle, ces revenus atteignaient 20 livres par an ; au XVIII^e siècle ils étaient de 670 livres. C'était l'archidiacre de Vendôme qui choisissait le curé.

Les fiefs de Marcilly, dont celui de la cure, dépendirent du comte de Vendôme à partir du XV^e siècle. Le curé de Marcilly reportait donc au comte, puis au duc à partir de 1515. Les archives renferment ainsi des aveux rendus par le curé au comte, puis au duc, en 1455, 1473 et 1739.

Un autre fief était appelé la Vicairie. Il appartenait pour moitié à un chapelain de la collégiale Saint-Georges (château de Vendôme) et pour moitié au prieur de la Hubaudière (C^{ne} de Sasnières).

Les deux autres fiefs étaient la métairie de Bordebeurre (également appelée métairie de Marcilly) et la Grande Métairie de Marcilly (pour la distinguer de la précédente). Après avoir appartenu à différents propriétaires, ils firent tous deux partie de la seigneurie de Rochambeau.

La présence de Rochambeau dans la paroisse de Marcilly-en-Beauce

Les archives montrent que la seigneurie de Rochambeau détenait des biens dans la paroisse au moins depuis le XV^e siècle³. Ensuite, à mesure que cette seigneurie monta en puissance en Vendômois, ses possessions sur Marcilly s'étendirent : en 1684 elle acheta le fief de la Tour de Varennes à l'abbaye de La Couture du Mans, en 1768 elle acquit par adjudication la Mignonnerie (une closerie près de Bordebeurre), en 1772 elle détenait les deux métairies de Marcilly, celle appelée Grande métairie et celle de Bordebeurre.

Sous le règne du maréchal de Rochambeau (1725-1807), la seigneurie posséda donc une part importante des terres et des fermes de la paroisse, ce qui explique l'intérêt qu'elle porta à l'église. Sans avoir la preuve, à ce stade, de l'origine des objets mobiliers reçus entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, nous pensons qu'ils furent offerts par Rochambeau, comme les cloches et la litre. Les paroissiens n'avaient pas les moyens de tels investissements à l'époque et cette période correspond à l'apogée de la puissance de Rochambeau en Vendômois. Seule cette seigneurie était en mesure d'accomplir de tels gestes à cette époque à Marcilly.

Rochambeau mécène de l'église de Marcilly

C'est sur la base de ces considérations que nous attribuons à Rochambeau l'origine des objets répertoriés de l'église, inscrits à l'inventaire des objets mobiliers du ministère de la Culture :

- la statue d'un Christ en croix, datée du XVI^e siècle ; il s'agit d'une sculpture en bois taillé et peint, haute de 80 cm et large de 70 cm ;
- la statue de Saint Sébastien, datée du XVII^e siècle ; il s'agit d'une sculpture en pierre taillée et peinte de 92 cm de hauteur ;
- les deux retables latéraux, nord et sud, datés du XVII^e siècle, en bois peint et doré ;
- le tabernacle, daté du XVII^e siècle, en bois sculpté et doré ;
- la chaire à prêcher, datée du XVII^e siècle, en bois ; celle-ci porte un portrait peint sur le devant ;
- le buffet de sacristie, daté du XVII^e siècle, en menuiserie ; ce buffet a peut-être été acquis par la fabrique, contrairement aux autres objets ;
- deux stalles avec pupitre, datées du XVIII^e siècle, en bois peint ;
- le retable principal, les boiseries, la clôture du chœur avec table de communion, datés du XVIII^e siècle, en bois peint.

Comme on peut l'imaginer facilement, l'arrivée de ces objets modifia profondément l'aspect de cette petite église rurale, ce qui fit dire à certains historiens locaux qu'elle avait bénéficié d'un réaménagement intérieur vers le XVII^e-XVIII^e siècle. En outre, la pose du retable principal modifia

³ Les archives départementales éclairent sur les possessions de Rochambeau à Marcilly : différentes pièces de 1770, 1756, 1767-1768, des aveux de 1459 à 1631, des baux de 1585 à 1797.

l'éclairage du chœur : c'est sans doute à cette époque que furent murées les deux baies que l'on distingue encore à l'extérieur, de part et d'autre de la sacristie, ce qui laisse imaginer un chœur éclairé par 4 fenêtres avant cette modification.



En 1772, Rochambeau apposa en quelque sorte sa signature à l'œuvre ainsi réalisée en faisant peindre une litre seigneuriale à ses armes tout le tour extérieur de l'église. Cette litre est aujourd'hui effacée. Selon des villageois, témoins de la restauration effectuée en 1993, les dernières traces de peinture ont alors été recouvertes par le crépi. On incline à penser qu'il s'agissait d'une litre seigneuriale et non d'une litre funéraire puisque que les seigneurs de Rochambeau avaient leur nécropole à Thoré-la-Rochette. Des traces d'armoiries peintes subsistent à l'intérieur de l'église, aux armes de Rochambeau également. S'agit-il d'une autre litre ? Sous l'Ancien régime, le droit de litre était réservé au seigneur haut-justicier. Il reste donc à vérifier si la seigneurie de Rochambeau disposait de la haute justice à Marcilly.

En 1779, la famille de Rochambeau offrit une cloche à l'église avec la dédicace suivante : « L'an 1779, j'ai été nommée Jean-Pierre par hault et puissant seigneur Jean-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, maréchal de camp, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, seigneur de Marsilli et Thérèse Tellès, son épouse. Morillon curé. Boursier et Gaillard fabriciers. Atry m'a faicte. »

Contrairement aux apparences, cette dernière mention ne fait pas référence au fondateur de la cloche mais à une légende : Atri était la ville italienne où était accrochée une cloche que les paroissiens sonnaient pour obtenir justice de leur seigneur.

En tout état de cause cette dédicace vient conforter l'hypothèse selon laquelle les autres objets mobiliers sont dus à Rochambeau.

Parmi les curés qui se succédèrent à Marcilly à cette période, deux au moins ont été inhumés dans l'église : Mathurin Richaudeau (dit l'oncle), en 1680, et Mathurin Richaudeau (dit le neveu), en 1714.